



Loi sur le travail le pari risqué de la CFDT

Médiapart.fr, le 13.03.2016

Lundi 14 mars a lieu une ultime concertation entre les syndicats et le premier ministre. Sans réponse à ses griefs, la CFDT menace de rejoindre les autres syndicats dans la rue le 31 mars. Une partie des militants CFDT penchent plus pour un retrait que pour une révision.

La CFDT, lestée de la loi sur le travail, est « sur une ligne de crête », constate un militant de longue date, rencontré au rassemblement organisé par une partie des syndicats français, place de la République à Paris, samedi 12 mars.

Derrière lui, à la tribune, se succèdent les représentants de la « grande famille des réformistes », dixit Carole Couvert, présidente de la CFE-CGC, qui félicite l'Unsa, la CFTC, les étudiants de la Fage et bien sûr la CFDT de ce front commun pour « faire bouger » le projet de loi de réforme du code du travail.

Sur la place parisienne pourtant, seules quelques centaines de personnes sont présentes, tous syndicats confondus. « Il fait beau, j'irai pas jusqu'à dire qu'il y a du monde, mais on est bien non? », ironise un militant devant l'assistance clairsemée.

« Il paraît qu'en province, il n'y a pas grand monde non plus », poursuit son voisin. Effectivement, 200 personnes seulement se sont rassemblées à Marseille, 50 à Lille pour un tractage, 150 au Mans, 300 à Nantes...

Loin, très loin, des cortèges de la manifestation du 9 mars, à l'appel des organisations étudiantes et lycéennes, des syndicats mais aussi et surtout des youtubeurs et autres pétitionnaires du projet #Loitraitailnonmerci.

L'échec semble manifeste, il est pour le moment sans importance. Car si le slogan choisi pour cette journée – « Faut qu'on se bouge » – fleure bon le pavé, la rue n'est pas encore le terrain de jeu choisi par la CFDT et ses alliés.

Laurent Berger, secrétaire général cédétiste, a choisi de s'en tenir, malgré la teneur de l'avant-projet de loi, sur une ligne forte de son organisation : la discussion, pour amadouer un pouvoir socialiste qu'il a soutenu avec constance depuis le début du quinquennat.

Le cœur du texte, qui transforme le dialogue social en donnant des pouvoirs accrus à la négociation d'entreprise, est proche de la vision des relations sociales défendue par la CFDT.

Le reste, le plafonnement des indemnités prud'homales, le périmètre élargi des licenciements économiques, la décision unilatérale de l'employeur sur le forfait-jour ou encore les reculs sur le temps de travail, sont, pour la CFDT, des « verrues », qu'il s'agit de déloger.

Si Laurent Berger, à la différence d'un Philippe Martinez (CGT) ou d'un Jean-Claude Mailly (FO), préfère la révision au retrait, c'est également parce que le texte est, par certains aspects, très « CFDT compatible ».

Il inscrit dans la loi (dans une version très amoindrie), le compte personnel d'activité (CPA), un « combat de 15 ans », dit Laurent Berger. Le référendum d'entreprise, sujet brûlant même à la CFE-CGC ou à l'Unsa, ne dérange pas non plus outre mesure le secrétaire national, qui a dit plusieurs fois qu'il n'était pas « hostile » à « une meilleure consultation des salariés ». Compte pénibilité, droit à la déconnexion, la loi sur le travail recèlerait aussi de vraies avancées pour le leader syndical.

Le ton, néanmoins, n'est plus tout à fait le même qu'il y a quelques mois. La CFDT, depuis l'arrivée de François Hollande au pouvoir, a avalé un gros paquet de coulevres, que ce soit sur les contreparties en termes d'emploi du pacte de responsabilité, la loi Macron, ou encore la loi Rebsamen.

La réforme du code du travail, trop souvent « *d'inspiration libérale* », a reconnu Laurent Berger samedi devant ses militants, est peut-être la loi de trop, celle qui donne envie, 2017 approchant, de sauter du bateau.

« *La direction de la CFDT semble aujourd'hui tracer une ligne "rouge" sur la question de la réforme du licenciement économique et du plafonnement des indemnités aux prud'hommes*, expliquait par ailleurs à Mediapart il y a quelques semaines la chercheuse Sophie Béroud.

C'est à comprendre au regard de ce que vivent les équipes CFDT sur le terrain, aux combats qui sont menés dans les entreprises. La direction de la CFDT ne peut pas se permettre de priver ses équipes de tout point d'appui sans les déstabiliser profondément. »

D'où les menaces de mobilisation unitaire, le 31 mars prochain, en cas d'absence d'accord sur les points qui fâchent, ainsi que la critique très vive du leader syndical au sujet des jeux d'appareil, des tractations politiques et du double message envoyé en permanence par François Hollande et Manuel Valls : « *Les discussions internes au pouvoir, je n'en ai rien à foutre* », a ainsi déclaré crûment à Mediapart Laurent Berger, d'ordinaire plus tempéré.

« *Le ton est un peu inhabituel en effet, concède un conseiller du gouvernement. Mais il parle à ses troupes. Il doit aussi protéger son organisation.* »

Laurent Berger « a eu affaire à des réactions d'une partie des cadres de la CFDT qu'il n'avait pas forcément anticipées », explique également un proche de François Hollande. D'où, analyse-t-on au gouvernement, les coups de menton dans les médias. « *La CFDT met la barre haut* », soupire un conseiller du gouvernement.

L'Élysée a été d'autant plus étonné que François Hollande avait prévenu Laurent Berger que la barémisation des indemnités aux prud'hommes figurerait dans le texte. Or le patron de la confédération continue de demander le retrait pur et simple de cette disposition.

L'effet Chérèque sur les retraites

Sur le terrain, il est clair qu'un discours offensif sert aussi à donner des gages aux militants, loin d'être tous totalement raccords avec la stratégie pour le moment choisie par la centrale.

Sur la place de la République à Paris, « Laurent » est salué, applaudi. Mais les critiques fusent également : « *Nous sommes plutôt pour le retrait du texte*, expliquent deux syndicalistes, dont l'un occupe des fonctions à la « F3C », Fédération de la culture, communication et conseil. *Parce que pour négocier quelque chose, encore faudrait-il être respecté par le gouvernement, or ce n'est pas le cas.* »

Ils racontent que depuis leur syndicat, ils ont adressé directement une lettre à Laurent Berger pour énumérer leurs réticences au sujet du projet de loi.

Un peu plus loin, **une permanente de l'union régionale CFDT Île-de-France confirme que sur le référendum notamment, « on discute, il va y avoir des rencontres toute la semaine à venir » avec les militants, mais croit néanmoins que les gens sont « sur la ligne confédérale ».**

Les fédérations sont également divisées, mais aucune n'a encore publiquement désavoué la confédération, même si vendredi 11 mars, le deuxième syndicat de la puissante fédération métallurgie a déposé une motion sur le bureau de Laurent Berger, selon France Info.

« *Contrairement à Laurent Berger, nous pensons qu'il faut passer par une première étape de retrait pour, après, repartir sur des propositions acceptables*, a estimé Frédéric Bafour, le secrétaire général du syndicat Symétal CFDT Sud-Francilien. *Il y a des mesures intéressantes dans cette loi mais faut-il, pour une ou deux avancées, aller vers tant de reculs ?* »

Pour ce syndiqué CFDT dans le commerce parisien, traditionnellement en dissidence, le rassemblement de samedi ainsi que les rebuffades de Laurent Berger sont les signes d'une « vaste opération de communication ». « Ce sont les cadres du syndicat qui sont d'accord avec cette loi, Berger et ses moutons, assure le militant, qui souhaite rester anonyme.

Ce qui va se passer, je peux vous le dire : le gouvernement va dire OK aux deux ou trois revendications qui cachent la forêt des 140 dispositions et ensuite on va avoir un satisfecit général pour dire que le texte a été négocié avec les syndicats... »

Yves Passelaigue, secrétaire général du syndicat chimie-énergie Île-de-France, est plus optimiste. « Nous avons eu entre nous un débat très vif de trois heures à la sortie du texte dans la presse, et c'est clair que tel qu'il est aujourd'hui, c'est non. Mais on peut changer les choses, la confédération a fait un travail très sérieux sur les 52 amendements à apporter. On ne gagnera pas sur tout, c'est sûr, mais si le gouvernement écoute Berger, ce sera une grande avancée. C'est trop facile de simplement critiquer, et pas du tout la culture de la CFDT. »

« Chez nous aussi, le secrétaire régional est sur la même ligne que la confédération mais c'est normal, plus on monte, plus le discours se dilue, raconte un autre syndicaliste, représentant syndical en Moselle.

Il est, lui, très inquiet de la réaction de ses troupes, ainsi que celle des salariés, face à la voie choisie par la CFDT. « La confédé nous envoie des argumentaires qui sont vides de sens pour des gens de terrain. Macron, Rebsamen, on n'était pas d'accord mais on a tenu, on s'est battus et là c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, j'ai peur que beaucoup d'entre nous changent de crémerie. Même pour moi c'est dur, vraiment dur de rester. »

Ce syndiqué, dix ans de maison, a en tête le traumatisme de la réforme des retraites, en 2003, approuvée par le leader CFDT de l'époque François Chérèque, malgré un mouvement monstre dans les rues.

Cette position avait provoqué un départ important d'adhérents vers d'autres organisations syndicales et sérieusement remué le corps militant.

« Ce qui s'est passé en 2003, on le paie encore et on n'est pas foutus de faire un retour d'expérience, s'alarme encore ce syndicaliste mosellan. Laurent est quelqu'un de bien mais il est comme les autres dirigeants syndicaux, un peu coupé des réalités. Quand il vient sur le terrain, il va voir la section syndicale qui va bien, qui a fait des bons résultats aux élections professionnelles, mais pas forcément le délégué tout seul perdu au fond des Vosges avec un patron qui fait ce qu'il veut.

La lutte des classes, je suis pas à la CGT, mais elle existe encore. Du coup, la négociation d'entreprise, le référendum, ça nous semble hyper dangereux et surtout totalement inefficace en termes d'emploi. »

Jean, salarié de l'usine Arcelor-Mittal à Dunkerque, ne croit pas à un remake de 2003 « mais il y a un truc qui se passe et qui pourrait conduire à la rupture si d'ici le 24 mars, le texte n'est pas rééquilibré ». Dans ce bastion de la CFDT, 500 syndiqués sur 4 000 salariés, « cela fait bien longtemps qu'une réforme n'avait pas suscité autant d'inquiétudes à la cafétéria ».

L'ancien délégué CFDT, membre d'un comité technique de la confédération de la métallurgie, voit depuis trois semaines « toutes les angoisses » défiler au local syndical. « Je leur dis : lisez le texte ! Mais ils ont tous la flemme alors ils répètent ce qu'ils entendent dans les médias ou chez les voisins de la CGT et FO, souvent n'importe quoi ! »

Jean reconnaît que « ce n'est pas évident d'expliquer comment une loi aussi libérale créera de l'emploi et moins de chômeurs », que « certains ont raison d'avoir des craintes avec cette loi qui donne plus de libertés aux patrons ».

Il était lui aussi « très inquiet » jusqu'à ce qu'il s'impose la lecture des 150 pages du texte. « *Ce n'est pas une catastrophe, on a connu pire.* » Jean veut se convaincre qu'il est « *l'heure de réformer avant le retour de la droite au pouvoir* » : « *Si cette loi passe, la droite ne touchera plus à grand-chose. Si elle ne passe pas, la droite fera une loi encore plus dure.* »

Mercredi 9 mars, de nombreux syndiqués CFDT ont battu le pavé à Dunkerque, à Calais, avec la CGT et FO. « *C'est leur droit bien sûr comme de signer la pétition mais ils ont suivi le mouvement par dépit, colère,* dit Jean. *Les gens ne sont pas motivés pour se battre comme il y a dix ou quinze ans.* »

C'est peut-être là-dessus que compte le gouvernement, même si désormais, il ne s'agit plus d'amadouer seulement la CFDT. La CFE-CGC a repris du poil de la bête, après le gênant dévoilement mercredi 9 mars d'un échange de SMS entre sa présidente Carole Couvert et le patron du Medef.

Pierre Gattaz somme par texto la chef de file de la CFE-CGC d'arrêter de faire sa « *cégétiste* », sous peine de lâcher l'organisation dans ses revendications spécifiques à venir sur les cadres... Samedi, cette dernière a donc tenu au micro une posture très dure sur un texte « *soutenu par le Medef* », et qui raterait ses objectifs en matière d'emploi.

L'Unsa, constellation de syndicats autonomes, fait face aux difficultés propres à l'exercice, c'est-à-dire rassembler des opinions parfois très divergentes. Surtout, aucune de ces organisations, même la CFDT, ne suffira à elle seule à garantir l'avenir de la loi sur le travail.

L'irruption des organisations de jeunesse, avec la mobilisation du 9 mars, et avant celle du 17, a pour partie changé la donne – Matignon a même fini par accepter de rencontrer les principaux syndicats étudiants et lycéens. « *C'est toute la difficulté : sans la CFDT, il n'y a pas de loi. Mais désormais, cela ne suffira pas...* », s'inquiétait ainsi un proche de François Hollande, avant la prochaine rencontre syndicats-Matignon, lundi 14 mars. □